

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2012

HARCÈLEMENT SEXUEL - (N° 86)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 34

présenté par

M. Poisson, M. Philippe Vigier, M. Gibbes, M. Foulon et M. Darmanin

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« créent à son encontre »,

les mot :

« la placent dans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par ailleurs, il paraît opportun de remplacer le verbe « créer » par une expression plus large, n'incluant pas nécessairement l'idée d'une situation nouvelle, ce qu'emporte le verbe « créer ». L'expression « placer dans » semble plus appropriée ici.